

19 oct 2017 -16:00

Appartient à Conseil des ministres du 19 octobre 2017

Assentiment à l'amendement au protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à l'amendement au protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

L'amendement, adopté à Kigali le 15 octobre 2016, a pour but d'éliminer progressivement les HFC's, des gaz à effets de serre très puissants, qui sont employés surtout comme liquide de refroidissement. En substituant les HFC's par des substances alternatives écologiquement durables qui préservent en même temps la couche d'ozone, un pas important est fait dans la lutte contre le réchauffement de la terre.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>